



LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
Groupe Gfi Informatique
www.fieci-cgc.org/cgcfgi
cgcfgi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

La **CFE-CGC** innove :
elle est présente sur



le réseau **social** du
Groupe Gfi !

N° 195 - 30 Novembre 2015



DOHA, Qatar

Prise de participation majoritaire du Groupe qatari Mannai corporation, dans Gfi : tout sauf une surprise !

Les salariés qui lisent régulièrement nos communications syndicales, savaient que nous ne faisons pas mystère qu'un tel événement était désormais très proche : l'annonce du 23 novembre 2015 confirme notre intuition.

Dans notre lettre [n° 193 datée du 28 septembre 2015](#) notamment, nous avons mis en avant les **projets de cession d'Altamir** (Les Echos, 17/09/2015) - acteur de la finance apatride internationale et actionnaire* de Gfi Informatique via Infofin et Itefin - de ses participations dans **7 sociétés qu'elle détenait depuis 7 ans : Gfi était de toute évidence une de ses cibles privilégiées.**

Depuis 7 ans en effet, le fonds d'investissement Apax et le fonds spéculatif Boussard&Gavaudan détenaient ensemble, mais indépendamment, une part majoritaire de Gfi Informatique. Ces fonds n'ayant pas vocation à conserver leurs participations au-delà d'un certain horizon, ils allaient devoir s'atteler à la rotation de leurs actifs (Gfi en particulier), empocher une plus-value au passage et réinvestir dans des secteurs à plus forte croissance.

En **juin 2013**, curieusement (!), ils décident de se constituer en concert (pacte d'actionnaires) afin (sic) « ...d'offrir à GFI un actionariat stable permettant de poursuivre ses investissements et son développement. ».

C'était le **1^{er} chapitre** d'une histoire qui visait à organiser leur sortie de Gfi dans les meilleures conditions : il est en effet beaucoup plus aisé de trouver un acquéreur prêt à payer un bon prix en échange d'une participation (très) majoritaire ! Ce qui est bien le cas puisque le « concert » Apax +° Boussard&Gavaudan détient à ce jour 80% du capital de Gfi.

La transformation en **juillet 2015**, des OCEANES souscrites en 2011 par Boussard&Gavaudan – généreusement rémunérées à 5,25% par Gfi jusqu'en 2014, puis à 3% – en actions Gfi, avait vocation à simplifier l'écosystème financier pour le futur repreneur : **2^{ème} chapitre** !

En filigrane, de matchs de handball du PSG dont Gfi est sponsor pour plusieurs centaines de milliers d'Euros (le propriétaire du PSG n'est autre que l'Emir du Qatar, Sheikh Tamim Bin Hamad Al-Thani), en séances de recrutement au Parc des Princes, des liens n'ont sans doute pas manqué de se tisser entre les actuels propriétaires de Gfi et le monde des affaires Qatari. **Interpellé lors d'un CCE, par les représentants CFE-CGC sur un possible rachat par un acteur Qatari, le PDG Vincent Rouaix avait démenti : raison de plus pour que l'hypothèse soit au contraire, fort sérieuse !**

Le **3^{ème} chapitre** fut la surréaliste Assemblée Générale des actionnaires de Gfi, réunie le 18 novembre 2015 (J-5, mais nous ne le savions pas encore !), fébrilement, dans la cantine de Saint Ouen. Au menu, un seul plat :

***Composition
du capital de
Gfi Informatique :**

[Cf page 57 du rapport annuel Gfi.](#)

Altamir de même qu'APAX, est actionnaire de Gfi via les Holdings Infofin et Itefin qui détenaient ensemble 50,4% du capital de Gfi.

[Depuis la conversion en juillet 2015, des OCEANES souscrites par Boussard & Gavaudan, en actions Gfi.](#)
Altamir et APAX détiennent ensemble 42% du capital de Gfi et **Boussard & Gavaudan** 38%.

Le « concert » détient donc aujourd'hui, 80% du capital de Gfi.



...

une résolution visant à ce que les actionnaires donnent leur autorisation au Conseil d'Administration de Gfi pour octroyer **1.200.00 actions gratuites à des salariés** (NB : il s'agit généralement d'un cercle réduit de 30 ou 40 salariés triés sur le volet!) **dont 300.000 au maximum, pour le PDG.**

La loi obligeant à donner simultanément une compensation à tous les autres salariés, ces derniers auront sans doute, le moment venu, leurs miettes habituelles, comme lors des plans d'attribution gratuite d'actions de 2011, 2012 et 2013.

Il faut bien admettre que c'eût fait un peu « désordre » de tenir une telle AG avec ce sujet unique, après le **23 novembre 2015, date où le Groupe qatari, Mannai Corporation, annonçait sa prise de participation majoritaire dans Gfi...au prix de 8,5€ l'action, écrivant ainsi le 4^{ème} chapitre !**

Pour autant, **si les 4 principaux chapitres sont écrits**, l'épilogue ne l'est pas encore. Une succession d'étapes devront s'enchaîner au cours des prochains mois : plusieurs consultations du Comité Central d'Entreprise de l'UES, la prise de participation de 25% par Mannai Corporation dans un premier temps, puis le lancement d'une OPA, et l'acquisition des actions nécessaires pour atteindre 51%, sans oublier l'avis de l'autorité de la Concurrence et l'autorisation des investissements étrangers en France par le Ministère de l'Economie et des finances...

Nul ne peut être certain aujourd'hui que l'opération ira à son terme !

La CFE-CGC aurait apprécié de pouvoir ajouter un 5^{ème} chapitre à cette histoire : **celui des avancées sociales réalisées dans le Groupe Gfi, pendant le règne de la toute puissante finance internationale qui a « ... permis à Gfi de poursuivre ses investissements et son développement »** : malheureusement les pages restent blanches. Qu'on en juge : une politique salariale au taquet (2015 : 42% de l'effectif a été augmenté, de 3,9% en moyenne ; les indicateurs sont au plus bas), une formation fantomatique, pas de Participation, pas d'Intéressement, pas de PERCO, pas d'abondement, une organisation interne complexe et chronophage, une gestion opérationnelle des ressources humaines peu encline à la concertation, et pour finir, une violente tentative de démolition du seul dispositif représentant encore un avantage réel pour les salariés et leur famille : la mutuelle santé !

Et demain ?

Les membres du Comité Central d'entreprise de l'UES Gfi seront en 1^{ère} ligne dès le 2 décembre (1^{ère} réunion d'information) pour s'emparer du dossier avec la Commission économique, en s'appuyant sur l'expert qu'ils désigneront pour les accompagner au long des mois à venir. Toute la lumière devra être faite sur tous les volets et acteurs du dossier ; le cas échéant, des garanties et des engagements devront être réclamés au nouveau dirigeant et [Président du Conseil d'administration de Mannai Corporation : Hamad Bin Abdulla Bin Khalifa Al-Thani.](#)

En particulier le « business plan » promis par Apax et Boussard&Gavaudan à Mannai Corporation, devra être analysé à la loupe car ce sont les salariés de Gfi qui devront le réaliser, une fois qu'Apax et Boussard&Gavaudan, l'« *actionnariat stable permettant de poursuivre les investissements et le développement* », seront partis vers d'autres cieux, plus-value en poche !

Il n'aura échappé à personne que le [Résultat net du Groupe Gfi est prévu à 42M€ en 2017](#) , soit plus qu'un doublement en 2 ans, du jamais vu ! Des efforts (très) importants seront nécessairement demandés aux équipes Françaises et européennes.

De quoi alarmer à juste titre l'ensemble de la communauté des salariés du Groupe Gfi, au moins autant que le choc des cultures entre les deux Groupes : d'une part Gfi Informatique aux activités principalement françaises, d'autre part Mannai Corporation aux activités principalement tournées vers le Moyen-Orient !

ALERTE
MUTUELLE
GFI

La colère des salariés devient palpable. La Direction en porte la responsabilité : en laissant passer beaucoup trop de temps entre 2 réunions de la commission de suivi prévoyance-santé, les travaux de définition des garanties sont gelés, alors que ce point doit être réglé et stabilisé au plus vite !

Par ailleurs, **la Direction veut à la fois, supprimer les cotisations sur la tranche C** des salaires (salaire mensuel >12.500€), **baissier les cotisations en tranche A** car les garanties vont baisser (mise en place du contrat responsable), **aligner le taux de cotisation de la tranche B sur celui de la tranche A plus élevé**, et surtout , **ne pas déboursier un copeck de plus qu'aujourd'hui** tout en imposant que le régime soit à l'équilibre pour les 3 années à venir .

Nous réclamons un effort partagé entre la Direction et les salariés pour que le compte de résultat ne soit pas déficitaire et nous réitérons notre attachement à une mutuelle à haut caractère familial (salarié + enfants + conjoint) à un coût raisonnable pour les familles.

Si vous aussi, vous souhaitez apporter votre contribution à un dénouement favorable du dossier (la négociation doit aboutir au plus tard le 31 mars 2016) , **portez votre badge de manière bien visible** lorsque vous êtes en agences Gfi et [signez la pétition, si vous ne l'avez pas encore fait](#)

plus de 1600 signataires : électronique + papier !

Cauchemar en cuisine : une assemblée générale des actionnaires de Gfi vraiment stupéfiante !

Le 18 novembre courant, Gfi avait convoqué une assemblée générale extraordinaire, pour que [les actionnaires votent les pleins pouvoirs au Conseil d'Administration \(CA\) dans le but de distribuer 1.200.000 actions le moment venu](#) (sous condition de performance à définir plus tard et par le seul CA), à des managers et au PDG (300.000 au maximum, mais généralement c'est le maximum qui est retenu !). Cette réunion s'est tenue dans la **cantine de Saint Ouen au milieu des bruits de casseroles et des fumets de poulet grillé !Ambiance.** Pressé par l'auditoire, essentiellement composé de représentants du personnel détenteurs de quelques actions, bousculé par des questions embarrassantes sur l'absence pour les salariés, de Participation, d'Intéressement et une politique salariale pingre, le PDG n'a pas été en mesure d'expliquer pourquoi tant de précipitation alors que le sujet pouvait attendre l'AG annuelle de juin 2016, !

La réponse est tombée quelques jours plus tard, le 23 novembre, comme on le sait !

Manigances, manigances et encore manigances !

Le Plan 2013 d'attribution gratuite d'actions avait fait réagir [la CFE-CGC qui s'était scandalisée que les actions soient quand même distribuées](#) (dont 150.000 au PDG) alors même que les conditions de performance n'étaient pas atteintes !

Ces « petits arrangements entre amis » au plus haut niveau, sont ravageurs sur la communauté de travail du Groupe Gfi dont la colère grandissante pourrait bien se manifester vivement, ici, ou là ...

Quand Gfi se fait épingler par la place financière !

[Article du 6 novembre 2015 Proinvest](#)

GFI Informatique : les Conditions de Performance aux oubliettes

Extraits

*« Qu'une société mette en place des conditions de performance peu exigeantes pour ses plans d'actions gratuites, ce n'est, malheureusement, pas étonnant dans le paysage français où certains émetteurs cherchent à cocher les cases du code AFEP-MEDEF (présence de condition de performance) tout en essayant de s'en garantir l'attribution d'une grande partie. En revanche, **qu'une société décide de ne pas appliquer les conditions de performance prédéfinies, c'est du jamais vu.....** »*

*« On notera que 86,86% des actions gratuites attribuées l'auront été au profit des « managers du groupe », au premier chef le Président Directeur Général, Vincent Rouaix, qui aura donc finalement bénéficié de l'attribution de ses 150 000 actions gratuites (soit tout de même 17% de l'attribution totale) alors même que la condition de performance initiale n'était pas remplie, **un pur cadeau pour le PDG d'une valeur de 928 500 € au cours à la date d'attribution (1^{er} mars 2015)** ».*

*« Rappelons que le slogan de GFI Informatique est « New Challenges, New Ideas » ; à quand les « **New Practices** » ?*

Informations pour les salariés ex-Gfi BUS / Flash ex-Gfi BUS

- **CE GFI-BUS : 100 € pour chacun**

Dans la cadre de la liquidation de l'ancien CE Gfi-BUS, le solde du compte des Activités Sociales et Culturelles est redistribué sous forme de chèques-vacances, pour un montant de 100 € par salarié.

Pour l'Île-de-France, une permanence de distribution est assurée par Patrick Lou (patrick.lou@gfi.fr), du lundi au jeudi, du 2 au 16 décembre.

En région, une tournée de distribution est organisée par Didier Guerin (didier.guerin@gfi.fr), prenez contact avec lui.

- **ToutApprendre.com accessible pour 3 ans !**

Avant sa disparition, le Ce Gfi BUS avait souscrit un abonnement de 3 ans au site de formation en ligne «ToutApprendre.com », qui offre un catalogue très fourni, profitez-en !

Pour y accéder vous rendre sur <http://biblio.toutapprendre.com>

Identifiant : deux premières lettres de votre prénom suivi de votre nom (en minuscule et sans les espaces)

Mot de passe : « gfibus »

- **Nouveaux CE Gfi Informatique, vous en êtes bénéficiaires depuis le 1^{er} Octobre**

Depuis le 1^{er} octobre vous êtes ayant droits d'un des Comités d'établissement de Gfi Informatique. Vous êtes rattachés à l'un des 4 Comités d'établissement en fonction de votre région : IDF, Sud-Ouest, Méditerranée, Rhône Alpes. Il n'y a pas de formalité à accomplir de votre part .La Direction a communiqué les effectifs et les coordonnées de chacun aux équipes des élus .

Rapprochez-vous sans tarder de vos CE respectifs et n'hésitez pas à revenir vers vos représentants **CFE-CGC** en cas de difficulté.

- **Accord d'adaptation des statuts Gfi BUS / Gfi Informatique**

Le 30 novembre une première réunion avec la Direction va définir le planning et le processus de pré-négociations. Nous serons présents dans les négociations pour être vos relais dans la défense de nos statuts et ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ces négociations via cette lettre mensuelle ou des lettres hebdomadaires (consultables dans l'intranet Gfi).

- **Vérifiez vos notes de frais**

Les barèmes de remboursement des frais applicable jusqu'à la signature d'un accord d'adaptation sont toujours celui de Gfi-BUS. Or, un certain nombre de type de frais sont actuellement moins bien remboursés dans les accords Gfi Informatique (notamment les frais kilométriques) ! On nous a signalé des erreurs d'application de notre barème... l'heure est donc à la vigilance.

- **Représentants du personnel Gfi BUS**

Félicitations à **Daniel Esse**, précédemment élu **CFE-CGC au CE et au CHSCT Gfi-BUS**, qui vient d'être élu au CHSCT de GFI Informatique Île-de-France !

Cela s'est passé en Novembre !

le 4 : audience de la commission de suivi prévoyance-santé (CFDT, CFE-CGC, CGT, CFTC, SUD Groupe Gfi, et représentants du CCE) auprès du PDG, Vincent Rouaix, en présence de la DRH, Nicole Laik).

Le PDG, en présence de Nicole LAIK, DRH, a reçu les 7 membres de la commission, venus lui exposer de vive voix, les raisons du blocage du dossier mutuelle. L'occasion pour les représentants du personnel de lui faire part de leur profonde désapprobation face au désengagement de la Direction, dans son financement, et à sa volonté d'effacer le caractère familial du dispositif et de souligner au passage la suppression de toute cotisation sur la tranche C des salaires (12500€ par mois) qui fait perdre 50K€ de cotisation au régime, sans la moindre compensation !

Le PDG n'a cessé de rappeler qu'il fallait que Gfi soit aux standards du marché et que cette transition, au niveau de la mutuelle, était une nécessité .Néanmoins il a admis d'examiner nos arguments et de revenir vers la commission après réflexion.

Le 5 puis le 27 : réunions de la commission paritaire de l'UES (Direction / Syndicats)

1^{ère} et 2^{ème} (de 4) séance de NAO(salaires). Présentation par La Direction des statistiques sur les salaires 2014. Pour la 1^{ère} fois, elle substitue, au grand dam des syndicats, les analyses par périmètres de CE par des analyses par métiers (fonctions repère des référentiels métiers) encore balbutiantes. **42,3% de l'effectif UES a été augmenté de 3,9% en moyenne d'où une augmentation de la masse salariale de 1,68%.**

Le projet d'accord sur les astreintes est encore très en dessous des attentes des salariés. Celui sur l'égalité professionnelle entre dans sa phase finale.

le 10 : réunion de la commission de suivi de l'accord ARTT

la **CFE-CGC** a saisi l'occasion pour mettre sur la table un projet de CET (Compte Epargne Temps) pouvant être couplé à un PERCO (Plan d'Epargne Retraite Collective). Il a été convenu que **les syndicats remettraient leurs propositions** pour la prochaine réunion de la commission, en juin 2016.

le 30 : 1^{ère} réunion de négociation pour les salariés ex Gfi-BUS (ex Thales services) sur les modalités de convergence de leur statut social ex-Thales vers celui de Gfi

Prévisions pour Décembre :

le 2 : réunion extraordinaire du CCE de l'UES pour la 1^{ère} étape de la prise de contrôle majoritaire de Gfi par le Groupe Qatari, Mannai Corporation.

La 1^{ère} étape consiste en une arrivée du Groupe qatari Mannai, à hauteur de 25% du capital de Gfi par rachat (à 8,5€ l'action) d'actions Gfi détenues par Apax et Boussard&Gavaudan (rappe! : à ce jour, ces deux fonds d'investissement détiennent, ensemble, via un « concert d'actionnaires », 80% du capital de Gfi).

Puis en 2^{ème} étape, une OPA (obligation légale) sera lancée par Mannai pour le compte du concert des 3 actionnaires.

Enfin, en 3^{ème} étape, Mannai acquerrait auprès d'Apax et Boussard&Gavaudan le nombre d'actions nécessaire pour disposer, seul, de 51% du capital de Gfi.

L'ensemble de l'opération va durer plusieurs mois. L'avis du CCE (consultatif) est requis à chaque étape du processus. Le CCE se fera accompagner par un expert afin d'analyser avec précision et vigilance, tous les tenants et aboutissants du projet et exiger des garanties notamment sur le volet social de l'opération.

le 10 : réunion de la commission paritaire de l'UES (Direction / Syndicats)

3^{ème} (et avant-dernière) séance de NAO(salaires).

Parmi toutes les propositions de la CFE-CGC ([cf sa plate-forme de revendications](#)) la Direction va-t-elle en retenir plusieurs et à quel niveau ?.

Le 22 : réunion conclusive de la commission paritaire de l'UES (Direction / Syndicats)

A la veille de Noël, la Direction de Gfi endossera-t-elle le costume du « Père Noël » ou celui du « Père Fouettard » ? Un fois n'est pas coutume, dans le contexte de bouleversement de la gouvernance du Groupe Gfi, des signaux positifs vers les salariés seraient (vraiment) les bienvenus !





Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT	Délégué Syndical Central UES i	☎ :06 83 09 41 92
Gfi Chronotime	Bruno LEROY	☎ 06 60 59 15 22
Gfi Consulting	Martine VERNEUIL	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Entreprise Solutions	Patrick NGUYEN	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Infogen System	Charles MAUPU	☎ 06 10 02 36 41
Gfi Informatique EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93
Gfi Informatique IDF	Patrick Le BRUN Michaela ALEXANDRESCU, Robert MATHERON Olivier MAULMY	☎ 06 83 09 41 92 ☎ 06 89 64 39 93 ☎ 06 81 94 24 31 ☎ 06 22 61 10 58
Gfi Informatique RHONE-ALPES	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59
Gfi Informatique SUD-EST	Guy DECHELETTE	☎ 06 74 14 53 45
Gfi Informatique SUD-OUEST	Alain GUILLOU	☎ 06 84 95 36 59
Gfi IT	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55
Gfi IP	Bruno DAVID Pierre ROI	☎ 06 60 99 28 16 ☎ 06 81 26 07 63
Gfi Progiciels IDF	Olivier YERLE	☎ 06 70 76 38 06
Gfi Progiciels Montpellier	André NEBLE	☎ 06 83 09 41 92

Pour rester informés sur les événements survenant dans le Groupe Gfi, consultez régulièrement :



TWITTER : [@cqcgfi](https://twitter.com/cqcgfi)

YAMMER (réseau interne Gfi) : [groupe « Syndicat CFE-CGC »](#)

notre site WEB CFE-CGC externe : www.fieci-cgc.org/cqcgfi

L'actualité de la
CFE-CGC :
Cliquez ici